

Secret professionnel

Jugement favorable à une avocate

Un criminaliste montréalais espère que sa victoire devant la Cour d'appel terre-neuvienne saura convaincre les tribunaux québécois de mieux protéger les communications entre les avocats et leurs clients. M^e Éric Sutton défendait une collègue criminaliste. En 2011, un homme recherché par la police en lien avec un meurtre avait été retrouvé au domicile de celle-ci. Dans la foulée, les autorités avaient obtenu les relevés téléphoniques détaillés de la maison de l'avocate et de son cellulaire. Le plus haut tribunal de la province vient d'établir que la police n'aurait pas dû avoir accès à ces informations puisqu'elles étaient protégées par le privilège professionnel de l'avocat. Ce jugement « risque d'avoir une force probante importante au Québec », puisque la Cour d'appel y interprète les règles édictées par la Cour suprême du Canada, a indiqué M^e Sutton en entrevue.

— Philippe Teisceira-Lessard

Toronto Rob Ford se confesse à la télé américaine

Rob Ford a admis à la télévision américaine, hier, qu'il avait bu depuis la dernière entrevue accordée à l'animateur Matt Lauer, en novembre dernier, mais qu'il n'avait pas touché à des substances illicites. Le maire de Toronto brigue la mairie pour un second mandat, même s'il a admis à l'automne qu'il avait fumé du crack alors qu'il était en fonction, et qu'il a été vu proférant des attaques personnelles et des propos injurieux dans des vidéos, entre autres incidents. En novembre, Rob Ford avait encouragé l'animateur Matt Lauer à l'inviter dans « cinq ou six mois » afin de constater ses progrès en matière de saines habitudes. Matt Lauer, de l'émission *Today*, sur le réseau NBC, a expliqué qu'il avait voulu vérifier après seulement trois mois si le maire Ford avait